

Annette PRAUD

14/05/24 23:29

enquête publique desserte Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

A l'attention du commissaire enquêteur,

Je viens donner mon avis sur le projet de déviation de Ste Gemme la Plaine.

Ce projet ne peut avoir lieu car il va avoir moult conséquences sur la vie locale de St Gemme, notamment pour les commerçants. Ainsi plus personne ne se rendra à Ste Gemme, sachant que le point d'arrivée de la déviation est à plusieurs kms du village.

Ne sommes-nous pas à une époque où l'on prône les magasins de proximité ???

D'autre part, on peut se poser la question de l'environnement ?

Je vous prie d'agréer Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Praud Annette